

EL-TARF

Raml Essouk, une commune laissée pour compte

De prime abord, il est loisible de constater que la commune de Raml Essouk semble être oubliée par les autorités locales et le pouvoir central.

Anonyme, confinée au milieu du parc national d'El Kala de réputation mondiale, la commune de Raml Essouk est située à l'extrême est du pays, à environ 30 km du chef-lieu de wilaya dépendant administrativement de la daïra d'El Kala dont elle est distante d'une dizaine de kilomètres. Pour atterrir dans cette commune, qui souffre le martyre et le dénuement total, il faut prendre la RN44 jusqu'à la localité d'El Frine, puis le CW10 reliant la commune de Aïn El-Assel à Raml Essouk. Frontalière de la Tunisie au sud, la commune compte 3 654 habitants recensés officiellement en 1998. Dotée de paysages féériques et d'une nature enchanteuse, Raml Essouk s'étend sur une superficie de 50 km².

Le centre-ville compte une seule voie, quelques cafés et épiceries, un siège de la gendarmerie et l'APC. Point de cinéma, de cybercafé, de maison de jeunes, de maison de la culture ou autre lieu de détente, la commune vit littéralement dans une totale léthargie.

A l'intérieur de la commune, les routes sont en bon état, malheureusement, seule tâche noire, le tronçon reliant la principale localité, Oued El-Hout, au chef-lieu de la commune, lequel est dans un piteux état, nécessitant une opération de revêtement au tapis. Concernant le problème de la pénurie d'eau potable, qui empêche le quotidien des citoyens et qui au demeurant est une épineuse problématique pour le staff dirigeant quant aux solutions. Il est à noter que la commune, qui a bénéficié du projet d'alimentation de la bande frontalière en eau potable à partir du barrage de



Mexa, dont les travaux sont achevés depuis des lustres, attend la mise en marche de la station de pompage qui, selon les citoyens rencontrés, est pour bientôt.

Actuellement, la population est desservie de ce précieux liquide par deux réservoirs d'eau d'un volume de 300 m³ chacun, ramené de la commune de Aïn El-Assel via des canalisations sur plusieurs kilomètres. Par contre, l'agglomération secondaire de Oued El-Hout est alimentée grâce aux sources montagneuses de la région d'El-Hammam, une quantité qui reste en deçà des besoins de la population.

Pour ce qui est du volet assainissement, la situation est peu reluisante. En effet, nonobstant l'existence d'un réseau assez conséquent et englobant tous les quartiers, la commune accuse un manque criant en bassins de décantation, en camions

et autres matériels pour le curage des avaloirs.

Pour le chapitre éducation, le chef-lieu de la commune dispose de deux écoles primaires et d'un CEM inauguré récemment et d'une seule cantine scolaire. Par ailleurs, la localité de Oued El-Hout, qui dispose d'une seule école primaire, mérite une attention particulière et exclusive et ce, par l'inscription et la réalisation dans les plus brefs délais d'une nouvelle école primaire et d'un nouveau CEM au vu du nombre sans cesse croissant des enfants à scolariser.

Pour le transport scolaire, il est important de signaler que la commune, dotée de deux bus datant du début des années 1990, avec leurs lots de pannes récurrentes, ainsi que deux autres minibus acquis dernièrement, éprouve les pires difficultés pour être au diapason de cette opération de prestation de services

quand on sait que le nombre des élèves à transporter quotidiennement dépasse les 400.

Sur le plan de la réalisation de logements, la commune ambitionne de concrétiser le projet des 200 logements ruraux, en cours de réalisation, pour atténuer l'acuité de la demande, sachant qu'elle a bénéficié ces huit dernières années que de 174 unités. Un chiffre qui ne reflète guère la situation désastreuse de la commune en ce domaine si crucial et primordial.

En ce qui concerne la santé, la commune dispose de deux salles de soins au niveau du chef-lieu et de Oued El-Hout ne disposant, par ailleurs, pas des moindres instruments médicaux, ce qui rend la vie quotidienne des citoyens plus désastreuse et lamentable.

En matière de détente et de sport, les jeunes de la commune sont relégués aux oubliettes et pour cause, la seule infrastructure sportive, en l'occurrence le stade communal, est dépourvue du moindre équipement. Le terrain n'est en réalité qu'un amas de sable et de galets. De fait, ils attendent avec impatience la décision d'octroi d'un projet d'un complexe sportif de proximité et l'aménagement d'aires de jeux pour permettre aux athlètes en herbe une véritable pratique sportive.

Reste que cette commune, qui dispose de plusieurs atouts agricoles et touristiques, aspire à un avenir radieux par la concrétisation de plusieurs mesures et projets dont sur tout la création d'une ZAC (zone d'activités commerciales), la généralisation du soutien au logement rural et l'érection d'auberges pour le tourisme de montagne.

Daoud Allam

LOGEMENTS LSP A CONSTANTINE

13 promoteurs dans le collimateur du wali

Dans une rencontre avec les promoteurs immobiliers et les représentants des trois banques en charge du financement des logements social participatif (LSP), la Cnep, la CPA et la BDL en l'occurrence, tenue mercredi dernier au palais de la culture Malek-Haddad, le wali de Constantine, Abdelmalek Boudiaf, a fait savoir qu'il a décidé d'interdire 13 entrepreneurs, jugés "défaillants", de faire de la promotion immobilière dans la wilaya. Joignant l'acte à la parole, il a par conséquent décidé de retirer à ces promoteurs la réalisation de 1 085 unités sur les 8 500 logements de type LSP lancés à travers la wilaya dans le cadre du programme d'un million de logements inscrits au plan quinquennal (2004-2009) du président de la République.

Cette décision, a indiqué le chef de l'exécutif, a été prise sur la base du déficit enregistré dans la cadence des travaux et le retard accusé dans les délais impartis à la livraison de ces logements. Les autorités locales ont recouru à la technologie informatique pour trancher la question des taux d'avancement des constructions.

Le même responsable a exhorté les autres promoteurs d'accélérer la cadence des travaux jusqu'ici, moyenne à ses yeux, en donnant l'exemple d'un entrepreneur qui n'a avancé que de 17% en 6 mois dans la réalisation de ces projets.

Et d'ajouter que la wilaya a bénéficié d'un nouveau quota de 4000 unités dans le cadre de la nouvelle formule du logement social participatif dont l'aide de l'Etat sera attribuée via les banques et non pas par la Caisse nationale de logement (CNL), et qu'il veillera lui-même à l'attribution des permis de construire uniquement aux entreprises ayant prouvé leur sérieux sur le terrain. Lors des débats ouverts par le wali entre banquiers et promoteurs immobiliers pour trouver des solutions aux

problèmes entravant l'exécution du programme de logement de type LSP dans la wilaya, les entrepreneurs ont décrié la lenteur des procédures bancaires. De leur côté, les banquiers ont été intransigeants en matière d'application des règlements qui stipulent la partition en tranches pour le dégage-ment des crédits et ce, selon le taux d'avancement des travaux. Le wali a promis de transmettre le dossier au ministère des Finances et lui proposer un compromis.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ/ CONCOURS DES AGENTS DE SECURITE L'examen contesté

Les résultats, qualifiés de suspicieux, des concours de recrutement des agents de nettoyage et des agents de sécurité affectés aux postes de gardiens et de trois agents de saisie, ont fait parler d'eux dans le rang des quelque 1 000 candidats qui s'étaient présentés pour passer les épreuves orales de l'examen. Organisé par l'APC de Bordj-Bou-Arreridj, le concours a eu lieu au CFPA où, selon le P/APC, "toutes les épreuves étaient encadrées exclusivement par le personnel de la formation professionnelle, y compris les testes écrits qui concernaient les trois postes disponibles en informatique. Par ailleurs, il faut préciser, confor-

mément aux propos du maire, que les 120 admis du concours étaient sélectionnés sur la base de délibérations du conseil de l'institut professionnel et que l'APC n'est habilitée sous aucun prétexte de quelque ordre que ce soit à intervenir de manière directe ou indirecte dans les résultats. Pour appuyer ses propos, le maire confirme que seuls trois contractuels de l'institution communale étaient admis aux tests. Quelques protestataires avaient pointé du doigt le personnel du CFPA en se rassemblant devant le siège de l'APC où les listes des "heureux admis" étaient affichées.

Reçus par le premier magistrat de la ville, les mécontents

En attendant la réponse du département de Medelci, les bénéficiaires de cette formule d'accès à la propriété du logement attendront longtemps devant cette situation de crise, conséquence de l'attribution d'autorisations de promotion immobilière à des entreprises peu performantes et qui ne disposent pas de moyens suffisants, aussi bien humains que matériels.

Lyas Hallas

ANNABA

PROTECTION CIVILE 300 agents en stage spéciale

La Protection civile organise, du 13 au 17 janvier, au domaine agricole Sainte-Marie à El Hadjar, wilaya de Annaba, un regroupement régional des détachements de première intervention auquel participent 300 agents, issus des unités de 6 wilayas de l'Est : El-Tarf, Oum-El-Bouaghi, Tébessa, Souk-Ahras, Constantine et Annaba. Ce stage, encadré par des instructeurs spécialisés dépêchés par la direction générale de la Protection civile à Alger, a pour objectif l'acquisition de notions techniques supplémentaires en sauvetage déblaiement et l'adaptation aux nouveaux équipements de façon à en maîtriser l'utilisation et ainsi s'en servir efficacement en cas de catastrophe. C'est un programme chargé qui a été tracé par la direction générale et qui est actuellement exécuté sur le terrain de jour comme de nuit. Les 300 agents, cantonnés dans une cinquantaine de tentes, suivent des cours théoriques avant de passer à la pratique supervisée par les instructeurs durant toute la journée avec des exercices de nuit généralement entre 22 h et 1 h. Des manœuvres de simulation de sauvetage en cas de tremblement de terre, d'effondrement de bâtiments, d'inondations, de pollution, d'incendies ou de risques technologiques, sont exécutées et répétées avec les corrections nécessaires afin de mieux maîtriser la situation et ainsi sauver le plus de personnes possibles. Ces agents font partie des détachements de renfort et de première intervention dépendant des unités mobiles qui sont dépêchées en cas de catastrophes importantes lorsque les moyens locaux sont jugés insuffisants. Ces unités, fortes de 6 480 hommes, dotées d'un équipement spécial pour faire face à toute éventualité, sont de garde de jour comme de nuit et prêtes à intervenir à tout moment à travers le territoire national. Elles sont placées sous l'autorité du commandant de l'organisation et de la coordination des secours.

M. Rahmani

OUM-EL-BOUAGHI

Une jeune fille sourde-muette enlevée et séquestrée

Les faits remontent à la semaine passée où une handicapée sourde-muette, âgée de 26 ans, est apostrophée par un homme qu'elle connaissait. Il l'a conduit de force vers la région de Béjaïa.

Séquestrée pendant une semaine, elle a fait l'objet d'abus sexuels collectifs. La victime a réussi à s'enfuir et rejoint Oum-El-Bouaghi où elle réside. Accompagnée de ses parents, elle a déposée plainte auprès de la police judiciaire. Les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête et interpellé un suspect, âgé de 27 ans, originaire de Béjaïa.

Confondu devant la victime qui a reconnu son bourreau, le mis en cause a été présenté devant le parquet et écroué pour enlèvement, séquestration, viol et coups et blessures.

M. Chtata

Saâdène Ammara